

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Ferhat Abbas - Sétif 1
Institut d'Architecture et des
Sciences de la Terre

جامعة فرحات عباس
سـتـيف 1
معهد الهندسة المعمارية و علوم الأرض



Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique extraordinaire de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre du 01 septembre 2015

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session extraordinaire le 01 septembre 2015 à 10h30.

Etaients présents :

M. Moulley Charaf CHABOU	Président du CSI
M. Oussama KHARCHI	Directeur de l'Institut
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Mahmoud HAMLAOUI	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. Ali RAHMANE	Chef de Département - Architecture
M. Tayeb BOUIMA	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Mohamed DASSAMIOR	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Mustapha SAMAI	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Saïd MADANI	Directeur de Laboratoire
M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire

Ordre du jour :

1. Validation des options proposées pour le recrutement d'enseignants pour l'année universitaire 2015/2016.
2. Demande de recrutement : enseignant contractuel.
3. Annulation d'un co-encadrement de Thèse.

Le Président ouvre la séance à 10h30. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil scientifique, note que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

1. Validation des options proposées pour le recrutement d'enseignants pour l'année universitaire 2015/2016.

Le CSI a validé les options proposées pour le recrutement d'enseignants pour l'année universitaire 2015-2016 et le nombre de postes par option, comme cela est indiqué dans le tableau ci-après :

Spécialité	Nombre de postes
Architecture	
Villes et risques urbains	01
Architecture, formes, ambiance et développement durable	01
Architecture et environnement	01
Urbanisme et développement durable	01
Urbanisme et ville durable	01
Architecture bioclimatique	01
Géologie	
Hydrogéologie	04
Géologie et ressources minérales	03
Aménagement du territoire	
Géographie et aménagement du territoire: Géomorphologie	01
Villes et Territoires	01

2. Demande de recrutement : enseignant contractuel

Le CSI a étudié la demande de recrutement en tant qu'enseignant contractuel au département d'Architecture de Mr Hammache Seddik, titulaire du diplôme de Doctorat d'Etat en Architecture et Urbanisme. Et après avoir écouté l'intervention de Mr le Chef du département d'Architecture, qui a mis à l'accent sur le manque d'enseignants de rang

magistral de la spécialité urbanisme au sein du département, et au vu du CV très riche de l'intéressé, le CSI donne un **avis favorable** à cette demande.

3. Annulation d'un co-encadrement de Thèse

Suite à la demande faite par l'enseignante **Bousnina Monia**, inscrite en doctorat « Architecture » à l'IAST, de mettre fin à sa collaboration avec son co-encadreur de Thèse, le Pr Arrouf, et pour laquelle le CSI n'a pas pu statuer vue l'absence d'une lettre de désistement de ce dernier (PV du CSI du 10 février 2015).

Et vue l'absence de réaction du Pr Arrouf, le Président du Conseil Scientifique a saisi officiellement l'intéressé afin qu'il clarifie la situation (courrier daté du 26 mai 2015).

Et étant donné que les deux courriers par poste et les messages électroniques adressés à l'intéressé sont restés sans réponse.

Devant cette situation, et sur demande de l'encadreur principal de Thèse (Pr Zaghlache Hamza), le CSI **annule officiellement le co-encadrement par le Pr Arrouf de l'Université de Batna, de la Thèse de Doctorat de Bousnina Monia.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H30.

Le Président du CSI

M.C. Chabou